
Section 01 Identification

Identificateur du produit	Acide sulfamidique
Autres moyens d'identification	Acide amidosulfurique
Usage du produit et restrictions d'utilisation	Produits chimiques de spécialité, traitement de l'eau, détartrage, décapage des métaux, galvanisation, utilisation dans les réactions de sulfatation et de sulfonation, fabrication d'édulcorants artificiels. Utilisé comme plastifiant et ignifuge, et dans le blanchiment des textiles et du papier.
Identificateur du fournisseur initial	ClearTech Industries Inc. 1500 Quebec Avenue Saskatoon, SK. Canada S7K 1V7 Téléphone: 800.387.7503 Fax: 888.281.8109 www.cleartech.ca
Préparé par	ClearTech Industries Inc. service technique
No de téléphone d'urgence (24 h sur 24)	306.664.2522

Section 02 Identification des dangers

Dangers physiques

Aucun connu dangers physiques

Dangers pour la santé

Corrosion cutanée / irritation cutanée Catégorie 2

Lésions oculaires graves / irritation oculaire Catégorie 2

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de Danger

H315 Provoque une irritation cutanée

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Pictogrammes



Conseils de prudence

Prévention

- P264 Se laver mains soigneusement après manipulation.
P280 Wear des gants de protection, des protection des yeux, des protection du visage.

Intervention

- P303 P352 P332 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (au les cheveux):Laver abondamment à l'eauEn cas
P313 P362 P364 d'irritation cutanée:Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant
réutilisation.
P305 P351 P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution a l'eau pendant plusieurs
P337 P313 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement
enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical / consulter
un médecin.

Danger non calcifiées ailleurs

Pas disponible

Renseignements supplémentaires

Pas disponible

Section 03 Composition / information sur les ingrédients

Composants contribuant aux dangers:

Dénomination chimique	Nom commun	Numéro CAS	Concentration (w/w%)
Acide sulfamidique	Acide sulfamidique	5329-14-6	>99 %

Section 04 Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

- Inhalation** Enlever la source d'exposition ou transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- Ingestion** Rincer a bouche. Obtenir des conseils / soins médicaux en cas de malaise.
- Contact cutané** Éviter le contact direct. Porter un vêtement de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Enlever immédiatement les vêtements, les chaussures et les accessoires en cuir contaminés Rincer délicatement la peau sous un faible jet d'eau tiède / sous la douche pendant 15 à 20 minutes. obtenir des conseils / soins médicaux Laver les vêtements contaminés avant de les utiliser de nouveau ou les éliminer.
- Contact oculaire** Enlever la source d'exposition ou transporter la personne à l'air frais. Rincer délicatement les yeux avec un faible jet d'eau tiède pendant quelques minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il est possible de le faire facilement. Continuer le rinçage pendant 15-20 minutes. Prendre soin de ne pas faire couler l'eau contaminée dans l'œil non touché ou sur le visage. Si l'irritation des yeux persiste, obtenir des conseils / des soins médicaux.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

- Inhalation** Peut irriter les voies respiratoires.
- Ingestion** Peut causer des nausées, des vomissements et des douleurs abdominales.
- Contact cutané** Provoque une irritation cutanée
- Contact oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux.
- Informations complémentaires** Pour plus d'informations, voir Section 11 Données toxicologiques

Section 05 Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Utilisez les agents d'extinction appropriés pour le feu environnant.
Agents extincteurs inappropriés	Les jets d'eau ne sont pas recommandés pour combattre les incendies impliquant des produits chimiques.
Dangers spécifiques du produit	Oxydes de soufre et chlorure d'hydrogène peuvent être produits dans le feu. La décomposition thermique se produit à ~205 °C.
Équipement de protection et précautions spéciales pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH et des vêtements de protection chimique.

Section 06 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles / équipements de protection / mesures d'urgence	Porter un équipement de protection individuelle approprié. (Voir la Section 08 Contrôle de l'exposition / protection individuelle). Rester au vent, ventiler la zone.
Précautions relatives à l'environnement	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou les égouts. Avertissez gouvernementales, de santé et sécurité au travail et les autorités environnementales. Avertir les exploitants de prises d'eau avoisinantes.
Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage	Le balayage à sec est déconseillé. Pré-amortissement du matériau ou de l'utilisation d'un vide est préférée. Collecter dans des contenants propres, secs et étiquetés et couvrir. Rincer la zone avec de l'eau.

Section 07 Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manutention dans des conditions de sécurité	Utilisez l'équipement approprié pour soulever et transporter tous les récipients. Utiliser des pratiques d'hygiène et d'entretien ménager industriels sensibles. Laver soigneusement après manipulation. Évitez toutes les situations que pourraient mener à l'exposition nocive. Inspectez les contenants pour vous assurer qu'ils ne sont ni endommagés ni fuites avant de les manipuler. Si l'étiquette d'origine est endommagée ou manquante, remplacez-la par une étiquette du lieu de travail. Ayez à portée de la main du matériel de secours adapté en cas d'incendies, de déversements et de fuites.
Stockage dans des conditions de sécurité	Conservez dans un endroit frais aéré, hors de la lumière directe du soleil et loin des sources de chaleur et matériaux incompatibles. Toujours entreposer dans le récipient d'origine étiqueté. Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas en cours d'utilisation et quand vide. Les contenants vides peuvent contenir des résidus dangereux. Protéger l'étiquette et le garder visible.
Incompatibilités	Les Bases, telles que l'hydroxyde de potassium, l'hydroxyde de sodium, l'hydroxyde de calcium (chaux éteinte) l'ammoniac, les carbonates. Les agents oxydants, tels que l'oxygène, le peroxyde d'hydrogène, les acides sulfurique et nitrique, et les permanganates. Réagit violemment aux acide nitrique. Réagit violemment avec le chlore.

Section 08 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Limites d'exposition

Il n'y a pas de limite d'exposition connue pour ce produit.

Contrôles d'ingénierie

Prescriptions en matière de ventilation	La ventilation mécanique (dilution ou échappement local), clôture de processus ou de personnel et le contrôle des conditions de traitement doivent être fournis conformément à tous les codes d'incendie et les exigences réglementaires. Donner de l'air de remplacement suffisante pour compenser l'air évacué par les systèmes d'échappement.
Autre	Un tuyau d'arrosage et un bassin oculaire, ou une station de douche d'urgence et de douche oculaire devraient être disponibles, testés, et être à proximité du produit manipulé, conformément à la réglementation provinciale.

Équipement de protection

Les points suivants ne sont que des recommandations. Il est de la responsabilité de l'employeur et de l'utilisateur de faire une évaluation des risques du processus au cours duquel le produit est utilisé et de déterminer les mesures d'ingénierie et les EPI adéquates pour leur processus. Des renseignements supplémentaires réglementaires et de sécurité devraient être obtenus des autorités locales et, si nécessaires, d'un hygiéniste industriel professionnel.

Protection des yeux et du visage	Lorsqu'il y a un risque d'exposition des yeux ou du visage, il est recommandé des lunettes de sécurité bien ajustées. Les lentilles de contact ne doivent pas être portés; ils peuvent contribuer à de graves lésions oculaires.
Protection des mains et du corps	Le port de gants jetables en latex ou nitrile est recommandé pour prévenir le contact accidentel. Une protection de la peau en caoutchouc butylique, en néoprène ou en PVC est recommandé lors de contact de manipulation prolongée. Les gants en cuire ne sont pas recommandés pour la protection chimique. Se référer aux instructions du fabricant pour les temps de protection et les renseignements concernant la perméabilité ; à noter que les temps de protection et la perméabilité varient avec la température, l'utilisation et l'âge du produit. L'utilisation prolongée d'équipements de sécurité ou de vêtements contaminés n'est pas recommandé ; les laver avant de réutiliser ou les jeter.
Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante, porter des équipements respiratoires appropriés.
Dangers thermiques	Pas disponible

Section 09 Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique	Solide
Couleur	Blanc
Odeur	Aucune odeur
Seuil olfactif	Pas applicable

Propriétés

pH	<1.0
Point de fusion / point de congélation	~205 °C
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	Pas applicable
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité	Non-Inflammable
Limite supérieure d'inflammabilité	Pas disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Pas disponible
Tension de vapeur	Pas disponible

Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative	Pas disponible
Solubilité	213 g/L dans l'eau @ 20 °C
Coefficient de partage n-octanol/eau	LogP 0.10
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	~205 °C
Viscosité	Pas applicable
Densité	Pas applicable
Caractéristiques des particules	La taille des particules: Pas disponible Forme des particules: Cristaux

Section 10 Stabilité et réactivité

Réactivité	Ce produit est un acide fort.
Stabilité	S'hydrolyse lentement pour former du bisulfate d'ammonium.
Risques de réactions dangereuses	La polymérisation dangereuse n'est pas anticipée.
Conditions à éviter	Ne pas chauffer.
Matériaux incompatibles	Les Bases, telles que l'hydroxyde de potassium, l'hydroxyde de sodium, l'hydroxyde de calcium (chaux éteinte) l'ammoniac, les carbonates. Les agents oxydants, tels que l'oxygène, le peroxyde d'hydrogène, les acides sulfurique et nitrique, et les permanganates. Réagit violemment aux acide nitrique. Réagit violemment avec le chlore.
Produits de décomposition dangereux	La décomposition thermique peut produire des oxydes soufre et chlorure d'hydrogène. La décomposition thermique se produit à ~205 °C.

Section 11 Données toxicologiques

Toxicité aiguë (Valeurs DL50 / CL50)

Composant	Voies d'exposition	Espèces	Valeur	Exposition
Acide sulfamidique	Orale	Rat	2140 mg/kg bw	
	Cutanée	Rat	>2000 mg/kg bw	

Résumé des effets toxicologiques sur la santé

Caractéristiques chimiques	Ce produit est un acide fort.
Corrosion cutanée / irritation cutanée	Provoque une irritation cutanée
Ingestion	Peut causer des nausées, des vomissements et des douleurs abdominales.
Inhalation	Peut irriter les voies respiratoires.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation	Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets connus de sensibilisation.
Mutagénicité	Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets mutagènes connus.

Cancérogénicité	Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets cancérogénicité connus.
Toxicité pour la reproduction	Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets toxiques connus pour la reproduction.
Toxicité pour certains organes cibles	Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets connus sur des organes cibles.
Danger par aspiration	Pas disponible
Produits synergiques	Pas disponible

Section 12 Données écologiques

Écotoxicité

Composant	Type	Espèces	Valeur	Exposition
Acide sulfamidique	CL50	Poisson d'eau douce	70.3 mg/L	96 heures
	CE50	Daphnia magna	71.6 mg/L	48 heures
	CE50	Algues d'eau douce	48 mg/L	72 heures

Biodégradabilité	La liste intérieure des substances classifie acide sulfamidique comme persistant.
Bioaccumulation	La liste intérieure des substances classifie acide sulfamidique comme non-bioaccumulatif.
Mobilité	Ce produit est soluble dans l'eau , et ne devrait pas être absorbé par le sol et peut contaminer les eaux souterraines
Autres effets nocifs	Pas disponible

Section 13 Données sur l'élimination

Déchets provenant de résidus / produits non utilisés	Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.
Emballages contaminés	Ne pas enlever l'étiquette, respecter les avertissements indiqués sur l'étiquette même après que le récipient soit vide. Les récipients vides devraient être recyclés ou éliminés dans une installation approuvée d'élimination des déchets.

Section 14 Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN2967
Désignation officielle de transport et description de l'ONU	ACIDE SULFAMIQUE
Classe(s) de danger relative(s) au transport	8
Groupe d'emballage	III
Indice de quantité limitée	5 kg
Dangers environnementaux	Pas considéré comme un polluant marin en vertu des règlements du TMD canadienne de l'annexe 3.
Précautions spéciales	No special precautions
Transport en vrac	Indice PIU: pas disponible

MARPOL 73/78 et Recueil IBC:

Renseignements supplémentaires

Pendant le transport, attacher les contenants (remplis ou vides) au moyen d'ancrages adaptés. S'assurer que tous les bouchons, les soupapes et autres fermetures sont en position fermée.

TMD CLASSEMENT DE PRODUIT: Ce produit a été classé à la date de préparation mentionnée à l'article 16 de cette données de sécurité, pour le transport conformément aux prescriptions de la partie 2 sur le transport des marchandises dangereuses. Si les données d'essai applicables, les essais et / ou publiés concernant la classification de ce produit sont énumérés dans les références à l'article 16 de cette fiche de données de sécurité.

Section 15 Informations sur la réglementation

REMARQUE : LE PRODUIT FIGURANT SUR CETTE FICHE A ÉTÉ CLASSÉ SELON LES CRITÈRES DE RISQUE STIPULÉS DANS LE RÈGLEMENT SUR LES PRODUITS DANGEREUX. LA PRÉSENTE FICHE CONTIENT TOUS LES RENSEIGNEMENTS REQUIS PAR CE RÈGLEMENT.

Tous les composants de ce produit sont classifiés sur la liste intérieure des substances.

Section 16 Autres informations

Date de la dernière révision: mai 08, 2024

Remarque : Il incombe à l'utilisateur d'établir un lieu de travail sûr. Les renseignements sur la santé et la sécurité énoncés dans le présent document ne sont fournis à l'utilisateur qu'à titre indicatif. Les renseignements contenus dans le présent document sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exacts. Les renseignements contenus dans le présent document sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exacts. Toutefois, étant donné que les conditions de manipulation et d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie de résultat et nous n'assumons aucune responsabilité pour tout dommage résultant de l'utilisation de ce produit. Il incombe à l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables.

À l'attention du réceptionnaire des produits chimiques et du coordinateur des fiches de données de sécurité

Dans le cadre de notre engagement envers l'initiative Distribution responsable® de DRC, ClearTech Industries Inc. et ses sociétés affiliées exigent, comme condition de vente, que vous transmettiez la fiche de données de sécurité ci-jointe à tous les employés concernés, tous les clients et tous les utilisateurs finaux. Sur demande, ClearTech vous enverra des renseignements supplémentaires concernant la manipulation du produit, ainsi que tout renseignement relatif à la santé et à la sécurité.

Pour toute question ou préoccupation, prière de communiquer avec notre service à la clientèle ou avec notre service technique.

Références:

- 1) *NIOSH Pocket Guide to Chemical Hazards*; U.S. Department of Health and Human Services, <https://www.cdc.gov/niosh/npg/default.html>
- 2) *WorkSafe BC E-Limit*; Workers' Compensation Foard of British Columbia, <https://elimit.online.worksafebc.com/>
- 3) *ECHA - Registered Substance Dossier*; European Chemicals Agency, <https://echa.europa.eu/registration-dossier/-/registered-dossier/14842>
- 4) *Transportation of Dangerous Goods Regulations*; Transport Canada, <https://laws-lois.justice.gc.ca/eng/regulations/SOR-2001-286/index.html>
- 5) Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals (GHS) *Seventh revised edition*
- 6) International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk (IBC Code) 2007 Edition
- 7) The ACS Style Guide